

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation de Biesme

Salle Michel Fauchet

Le 18 mars 2025

Présents : 20 personnes dont 4 élus et 2 agents FRW

- **Citoyens :**

De Buysser Francine
Etienne Adeline
Magotteaux Francis
Petit Marcel
Opalinski Walter
Villiere Marie-Anne
Ghisbain Annick
Lecuyer Agnès
Bernard Victor
Poncelet Benoit
Namurois Catherine
Vanwonderghem Benedikt
Derenne Nicolas

- **Élus :**

Françoise Léglise, Échevine en charge du PCDR
Aurélien Laffineur, 1^{er} échevin
Maniquet William, échevin
Cobut Céline, échevine

- **Pour la Commune de Mettet :**

Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

Amandine SENTE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les villageois s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une Opération de Développement Rural ne peut être menée sans participation citoyenne. Elle présente Mme Delsaut, agent communal en charge du PCDR et les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati. Elle remercie également les échevins pour leur présence et leur propose d'exposer leurs attributions respectives.

Partie « Information »

Mme Sente débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet.

Un citoyen se demande si des liens sont faits entre PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) et PCDR. La PCDR peut comprendre des projets « nature » et se baser sur le PCDN. Il est précisé que Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), en lui-même, n'existe plus. Il a été englobé avec d'autres actions et subsides en faveur de la nature (Plan Maya, combles et clochés, semaine de l'arbre, etc.) dans la nouvelle subvention « BiodiverCité ».

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mr Pilati propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Biesme et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- Convivialité
- Échanges
- Nature
- Animations
- Culture
- Agriculture
- Entraide
- Mobilité
- Commerces
- Diversité

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à **la vie à Biesme et Mettet aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mr Pilati pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Biesme et Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
• Commune aérée où il fait bon vivre (Biesme) • Espaces campagne, bois --> calme • Potentiel naturel de la Commune • Ravel • Salle, piscine, infrastructures sportives, écoles primaires • Belle offre en sentiers et balades • Beau village • Paysages diversifiés • Aménagement du sentier du Fayat (aménagement d'un point de vue avec banc) • Espace public avec quelques jeux près de la rivière • Bon vivre à Biesme (marches, fêtes, fêtes école) • Potentiel touristique des gîtes	• Zones polluées, pourraient être aménagées pour la biodiversité (rivière La Biesme) - pas de STEP • Manque de sécurité pour les modes doux dans les rues de Biesme – manque de passages piétons sur les axes principaux (abords écoles, etc.) • Sécurité aux abords de la piscine (voitures) • Pas de Ravel à Biesme et source d'inquiétudes par rapport à la future emprise (terrains privés) • Pas de signalétique pour l'église (monument classé) et manque de mise en valeur • Chapelle Saint-Roch (classée) désaffectée • Manque d'aménagements aux abords des sentiers

Points positifs	Points négatifs
Biodiversité : espèces intéressantes présentes sur le territoire	- Accès limité aux deux roues et poussettes aux sentiers et trottoirs (dont celui derrière l'église) - Trottoirs inexistant rue du Mont (voitures garées sur trottoirs) → insécurité pour l'école - Rue du Grand Ruau : danger de chutes dans les carrières - Manque d'espace extérieur pour les enfants - Déplacement des commerces vers la Grand Rue → perte du rôle rassembleur de la Place - Manque de transports en commun

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Biesme et Mettet demain**. Mr Pilati demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
- Création d'espaces extérieurs pour les enfants - Aménager des espaces de repos pour les marcheurs - Mettre en valeur le patrimoine (église et chapelle Saint-Roch) - Dispositifs pour améliorer la propreté publique (poubelles) - Volonté de sanctionner plus les pollueurs - Amélioration de l'accessibilité des villages en transport en commun et mobilité douce - Réflexion sur la position des arrêts de transport en commun - Mise en œuvre de la STEP - Développement de la biodiversité (axe structurant de la Biesme – trame bleue) → travailler sur l'axe de la Biesme et Molinee, lien avec les autres Communes	- Avenir du projet de Ravel (projet à l'arrêt) - Urbanisation excessive : nouvelles constructions (quartier Belle-vue, etc.) → beaucoup de demandes - Exode de la ville vers la campagne sur le long terme → perte du caractère rural du village - Développement des constructions sur les grands axes (urbanisation en ruban) - Disparition des sentiers - Développement des parcs éoliens dans la Commune (études de projets en cours) - Développement de l'agrivoltaïque sur le territoire (impact sur le paysage) - Réalisation du Trident (E420)

Souhaits	Craintes
• Optimiser l'utilisation de la salle de Biesme (augmenter son utilisation) → demandes ? • Poursuivre les aménagements le long des sentiers (zones de repos, accessibilité) • Réhabiliter des sentiers, notamment pour VTT • Améliorer l'état de la route de Fromiée (étroite, trous) et la rue des Forges (aménagement pour éviter écoulements → certains tronçons en béton pour le ruissellement de l'eau ? • Synergie avec la Maison de repos et les aînés du village (activités intergénérationnels) • Régularisation de l'accès aux sentiers aux véhicules motorisés (pollution sonore) --> information, sensibilisation à la pollution sonore des engins motorisés • Installation de bornes de rechargement sur les places de village (plusieurs projets en cours) • Rénover le moulin de Scry	

Lors de cette phase de la consultation, plusieurs discussions ont été menées entre les participants :

- Mme Léglise apporte quelques précisions sur des projets en cours ou cités par les citoyens :
 - Un nouveau parking va être construit dans la rue de la Tourette pour désengorger celui de la piscine
 - Concernant la problématique de la sécurité des modes doux dans la rue du Mont, Mme Léglise et Mr Delforge ont rencontré le Ministre Desquennes à ce sujet. Il ressort de cette rencontre que la Commune doit proposer un plan global de mobilité dans le centre du village et le soumettre à la Région.
 - Concernant le projet de RAVeL, celui-ci est au point mort pour le moment vu la problématique de l'emprise de celui-ci sur des parcelles privées. Un autre itinéraire avait été également proposé mais ce dernier empièterait aussi sur des parcelles privées. Il faudrait réfléchir à un plan global de mobilité douce.
 - Au niveau urbanistique, il est précisé qu'il existe toute une série de règles et schémas à respecter au niveau régional (Plan de Secteur, CoDT, SDT) et que la Commune possède un Schéma de Développement Communal (SDC) pour permettre de définir plus finement les densités d'habitat sur le territoire communal (exemple : pas d'appartements dans les villages). Ce schéma va être

revu prochainement suite, notamment, à l'entrée en vigueur du SDT (Schéma de Développement Territorial) qui précise que l'urbanisation sera à encourager uniquement dans les centralités. Pour Mettet, seul Mettet-centre a été repris comme centralité. Le futur SDC permettra d'affiner les taux d'urbanisation dans les villages. La volonté régionale, sous-jacente à tous ces changements, est le STOP béton d'ici 2050. Il ne sera pas évident, cependant, d'empêcher l'urbanisation de terrains privés.

- Un citoyen signale des chutes de pierre dans le bois près de l'ancienne carrière.
- Mr Maniquet précise que des aménagements pour les enfants avaient été réalisés par des comités du village, mais ceux-ci se sont détériorés.
- Concernant les transports publics, il est signalé que la tendance est à la rationalisation du nombre de lignes de bus (volonté de la TEC). Un citoyen signale que dans certaines communes, des nouvelles lignes sont ouvertes en partenariat avec la TEC, mais ces dernières sont à charge de la Commune, ce qui représente un coût assez conséquent. Plusieurs citoyens évoquent la difficulté de rejoindre les grands pôles comme Charleroi et Namur, en raison du découpage territorial de la TEC. L'accessibilité en transport en commun est jugée faible dans les villages.
- Suite à la proposition d'un citoyen de développer la biodiversité le long des cours d'eau, une remarque est exprimée sur l'existence des Contrats de rivière sur le territoire. Le projet de création d'un Parc naturel est également évoqué. Certains citoyens ont l'impression que ce dernier ne concernera que la Moline. Il est précisé que l'entièreté du territoire communal sera couverte par le futur Parc naturel. Les projets et actions de celui-ci concerneront l'environnement, la biodiversité, l'agriculture, etc. Des réunions citoyennes seront organisées prochainement dans ce cadre. Des groupes de travail avaient déjà été organisés précédemment.
- Un projet est en cours pour refaire la Route de Fromiée.
- Concernant les énergies renouvelables, Mr Laffineur indique que la Commune de Mettet fait partie des 4 communes wallonnes pionnières en ce qui concerne les communautés d'énergie. Un audit a été réalisé par un bureau d'étude. Ce dernier indique que la commune pourrait être 100% autonome grâce aux différents apports en énergie qu'elle pourrait mobiliser (biomasse, panneaux photovoltaïques, éoliennes, etc.). À l'avenir, l'objectif de la Commune est de pouvoir offrir à la population une énergie locale à consommer localement.
- Concernant le souhait de voir s'implanter davantage de bornes de rechargement sur le territoire, la Commune précise qu'elle a reçu des subsides pour installer plusieurs bornes sur le territoire. Plusieurs localisations ont été proposées, dont Biesme.

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 12 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les cinq thèmes qui leur semblent les plus importants de la vie communale. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- Convivialité
- Mobilité douce
- Propreté
- Culture
- Nature
- Biodiversité
- Mobilité
- Ruralité
- Sécurité routière
- Silence
- Sécurité
- Environnement
- Agriculture
- Service communal
- Diversité humaine
- Vivre ensemble
- Information
- Entretien
- Communication
- Patrimoine
- Pas de voisinage
- Etat des routes et abords
- Espaces verts
- Entraide
- Energies renouvelables
- Assainissement des eaux
- Gestion publique
- Social
- Commerces de proximité

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants de Biesme. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Garder la Commune aussi active et conviviale, garder le côté rural et campagne et développement de petites structures rurales, développer les déplacements en transport en commun, communication entre les élus et citoyens, bonne accessibilité aux différents services communaux, on fixe l'urbanisation, la convivialité y est gardée, les activités culturelles sont continuées.*
- *Garder le caractère rural, sécurité aux abords des écoles, sauvegarder le patrimoine, assainir les eaux (rivière), il fait bon vivre.*
- *Aménagement de sentiers, de lieux avec de la biodiversité (garder le côté rural), il ferait calme et il y aurait du dynamisme social.*
- *Je n'ennuie personne et personne ne m'ennuie.*
- *Cela pourrait être pire que ce que l'on connaît.*
- *Chacun a la parole, a accès aux informations, peut prendre part à la vie publique. Mon village est à taille humaine, il y fait bon vivre ensemble grâce à la facilitation des échanges, de l'intergénérationnel.*
- *Mobilité, vivre-ensemble, une bonne accessibilité aux commerces et de l'entraide.*
- *La protection et la valorisation des espaces naturels et de biodiversité et les rendre accessibles, amélioration des facilités au niveau mobilité (trottoirs, abords des écoles, lignes de bus), création d'espaces de rassemblement pour les plus jeunes avec de l'intergénérationnel, valorisation du patrimoine, accès aux commerces de proximité, création d'un espace de convivialité où des âges différents, des activités et préoccupations différentes cohabitent, favoriser les activités culturelles pour les plus jeunes aussi, en dehors des stages pendant les vacances et du sport.*

- *Mélange équilibré entre nature et habitat.*
- *On améliorerait la mobilité douce (sentiers, embellissement, sécurisation des piétons, accessibilité aux poussettes et vélos), il serait dynamique, courtois, axé sur la nature et l'accueil.*
- *Entretien des lieux de cultes, création d'une liaison entre Mettet et Gerpinnes en passant par le Planois et Noéchamps par exemple.*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 7 priorités formulées :

- *Participer.*
- *Accès à la nature et à la vie sociale.*
- *Soyons optimistes et respectueux.*
- *Accès pour tous au bien-être et à l'épanouissement.*
- *Il y fait bon vivre et on a envie de rester et d'être reconnu.*
- *Bon vivre, collaboration.*
- *Une station d'épuration (STEP).*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement poursuivent la séance en présentant les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 11 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les participants en invitant l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 11 participants à la séance d'IC de Biesme.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

11 participants répondent par l'affirmative (« absolument »). Certains participants mettent en avant le respect mutuel et que la parole a été donnée à tous de façon conviviale.

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

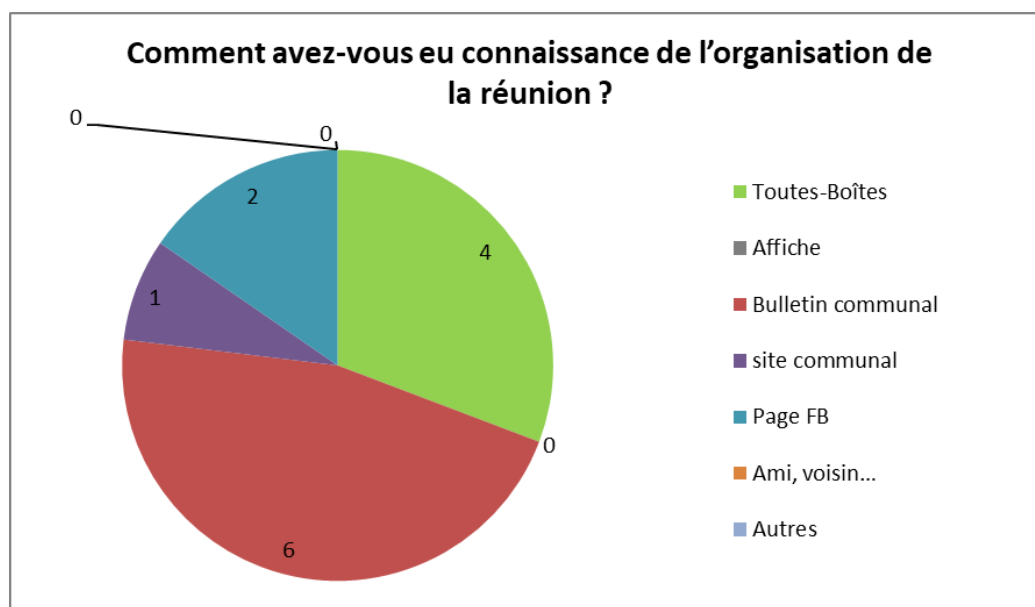
Tous les participants répondent par l'affirmative (« bonne répartition »).

A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

La totalité des participants répondent par l'affirmative.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que c'est le bulletin communal qui est le plus « efficace » pour cette séance d'Information et de Consultation (6), suivi par le toute-boîte (4).



L'appréciation générale peut être qualifiée de **positive** comme le montre ce dernier graphique, avec 6 appréciations très positives et 5 positives.

